



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 NOVEMBRE 2009

### Délibération n° 09/32 relative aux subventions diverses

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le 30 novembre 2009, sur proposition du Président.

DÉCIDE,

- le versement d'une subvention de 564 € à l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement des Landes (ADIL 40), pour l'exercice 2009 ;
- le versement de la cotisation de fonctionnement 2009 à l'Association QUALITE LANDES, pour un montant de 239,20 € ;
- d'adhérer pour 2009 à INNOVALIS Aquitaine, pour un montant de 80 € ;
- le versement de la cotisation 2009 à l'Office des Transports et des Communications du Midi, pour 100 €;
- le versement d'une contribution 2009 à l'Association des Anciens Présidents de CCI et CRCI, pour 433 €;
- d'adhérer pour 2009/2010 à Aquitaine Amorçage, pour 100 €.

Voix pour : 24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 30 novembre 2009

Le Président,

Philippe SIMON